

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPÈCES  
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACÉES D'EXTINCTION

---



Dix-neuvième session de la Conférence des Parties  
Panama City (Panama), 14 – 25 novembre 2022

MECANISMES DE FINANCEMENT DE LA CONSERVATION DES ELEPHANTS SUITE A L'ELIMINATION  
NON COMMERCIALE DES STOCKS D'IVOIRE

1. Ce document a été soumis par le Kenya en relation avec le document CoP19 Doc. 66.2.2.\*

---

\* Les appellations géographiques employées dans ce document n'impliquent de la part du Secrétariat CITES (ou du Programme des Nations Unies pour l'environnement) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires ou zones ni quant à leurs frontières ou limites. La responsabilité du contenu du document incombe exclusivement à son auteur.

## Introduction

Le Kenya a soumis le document CoP19 Doc. 66.2.2. en réponse au fait que pendant des années, le débat sur la reprise du commerce de l'ivoire a divisé les États de l'aire de répartition des éléphants et a pris beaucoup de temps lors des CoP de la CITES. Le document CoP19 66.2.2 cherche à récompenser les États de l'aire de répartition des éléphants non pas avec du commerce, mais par un financement lors de la destruction de leurs stocks, éliminant ainsi la question du commerce de l'ivoire et unissant les États de l'aire de répartition des éléphants dans la recherche de solutions pour la conservation et la réduction des conflits avec les éléphants. Non seulement le commerce de l'ivoire stimule le commerce illégal et le braconnage, mais il produit des ressources économiques dérisoires qui sont insuffisantes pour financer les efforts de conservation à long terme. D'autre part, le stockage des stocks d'ivoire pour une durée indéterminée met en danger les populations d'éléphants en alimentant l'espoir que le commerce de l'ivoire reprendra à l'avenir. Ce stockage est également coûteux et a entraîné une fuite d'ivoire des stocks vers le marché noir. Étant donné le besoin reconnu de financement et les risques liés au maintien des stocks, la destruction des stocks d'ivoire, suivant des exigences strictes de divulgation, de transparence et en matière de tests, devrait être une composante de la gestion des éléphants.

De multiples mécanismes financiers multilatéraux existent et peuvent constituer une base institutionnelle capable d'offrir les ressources nécessaires au financement à long terme et de compenser les efforts de conservation. Ces options financières ne sont pas sans risque et doivent être explorées. Les défis posés par la conservation des éléphants ne sont qu'une partie de la crise de la biodiversité qui ne cesse de s'intensifier, et qui nécessite un engagement sérieux de la part de la communauté internationale, y compris les pays donateurs et les institutions financières internationales, pour concevoir de nouveaux moyens de mobiliser les ressources nécessaires au financement de la biodiversité.

Les États de l'aire de répartition des éléphants doivent tenir compte de deux mises en garde importantes lorsqu'ils recherchent des sources de financement pour la conservation. La première est le risque systémique. La croissance des ratios d'endettement, une tendance dans le système économique international au cours des deux dernières décennies, indique un environnement très incertain pour s'engager dans des engagements financiers à long terme.

Pendant la crise financière de 2008, des acteurs importants du secteur financier se sont effondrés et ont dû être sauvés avec de l'argent public (surtout dans les pays développés). La dette publique est passée de 64 % du PIB mondial en 2008 à 81 % en 2017 ; en 2020, la dette publique dans l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a atteint 130 % du PIB. La hausse de l'inflation et l'instabilité mondiale vont accroître les risques systémiques et donc le coût de la dette pour les marchés émergents. Nous avons déjà observé une augmentation des taux d'intérêt sur tous les marchés importants, ce qui indique que la période de faibles taux d'intérêt qui prévalait depuis la crise de 2008 est terminée et que nous pourrions entrer dans une période à long terme de crédit de plus en plus cher.

La deuxième mise en garde concerne l'évaluation du risque de marché de chaque instrument financier par rapport aux capacités et contraintes propres à chaque pays. Les options de financement doivent être soigneusement évaluées en fonction de la situation économique actuelle des pays bénéficiaires. Les niveaux de vulnérabilité fiscale et financière varient considérablement entre les pays africains de l'aire de répartition des éléphants, ce qui signifie non seulement qu'ils diffèrent dans leur notation financière (et donc dans les taux qu'ils peuvent raisonnablement négocier sur les marchés des capitaux), mais aussi qu'ils diffèrent dans les variables qui sont essentielles à la résilience financière, comme la pression fiscale (c'est-à-dire la part des recettes fiscales dans le PIB), l'exposition à la dette et les exportations, pour n'en citer que quelques-unes. En outre, certains instruments, notamment ceux influencés par les marchés secondaires, sont sujets à différents niveaux de turbulence et de comportement spéculatif, et certains devraient être considérés comme trop risqués au-delà de certains seuils.

En général, la dette a augmenté dans les pays africains depuis 2008, sous l'effet de la dépréciation cumulée des taux de change, de l'augmentation des paiements d'intérêts et de déficits primaires élevés.<sup>1</sup> Ces conditions sont restées structurelles pour les économies et ne disparaîtront pas dans le court ou moyen terme. Avant même la crise provoquée par la pandémie, la région s'approchait d'une crise de la dette

---

<sup>1</sup> ADBG (2022), *African Economic Outlook 2021*, African Development Bank Group, p. 55.

souveraine.<sup>2</sup> La Banque Africaine de Développement a tout récemment appelé les pays de la région à accorder une attention particulière à l'évolution de la composition de la dette africaine et à ses conséquences sur la vulnérabilité de la dette.<sup>3</sup> De même, les pays de la région des éléphants d'Asie sont également confrontés à des niveaux d'endettement croissants, au point de compromettre la poursuite de la croissance.<sup>4</sup> Tout ceci appelle à la plus grande précaution lors de l'évaluation des instruments financiers et de la viabilité de l'acquisition de nouvelles dettes.

Néanmoins, il existe des options de financement qui méritent d'être explorées. Ce document a donc pour objectif de contribuer à la discussion des options de financement pour la conservation des éléphants, centrées sur une politique de précaution de contrôle de l'offre par la destruction des stocks d'ivoire et l'exploration des conditions et des risques des sources de financement alternatives pour les options de politique de conservation à faible risque. Ce mécanisme (tel qu'il sera désigné ici) est détaillé dans le document CoP19 Doc 66.2.2 et pourrait potentiellement être financé en utilisant une ou dans certains cas plusieurs options discutées ci-dessous. L'intention est de développer les options suggérées dans CoP19 Doc. 66.2.2 et d'envisager des options supplémentaires, et non d'explorer de manière exhaustive toutes les options potentielles.

### Options pour le financement de l'élimination non commerciale des stocks d'ivoire

L'élimination non commerciale des stocks d'ivoire est une politique conforme à l'approche de précaution de la conservation des éléphants, qui est de plus en plus utilisée par les États de l'aire de répartition des éléphants et les autres.<sup>5</sup> Le maintien de cette option politique entraîne des coûts importants pour les pays de l'aire de répartition qui ont déjà du mal à maintenir un flux constant de ressources publiques pour la conservation. La plupart des organismes de gestion de la conservation dans les pays à faible revenu sont pris dans un "dilemme de choix de politique" dans lequel, malgré la valeur à long terme plus élevée d'une option de politique de précaution comme la destruction, une option à plus haut risque comme la vente d'ivoire peut être choisie parce qu'elle donne des résultats immédiats et que l'agent qui fait le choix ne peut pas se permettre de perdre le moindre gain.<sup>6</sup> Une source de financement externe peut changer l'équation en permettant et en soutenant une trajectoire d'investissement plus importante, de sorte qu'une stratégie basée sur la précaution l'emporte sur une stratégie qui prend des risques très élevés pour obtenir des gains à court terme.

Par le passé, l'option consistant à détruire les stocks pour obtenir une compensation a été jugée irréaliste "parce qu'aucune source de compensation à long terme n'a été identifiée", bien que des possibilités d'accords bilatéraux spécifiques aient été notées.<sup>7</sup> Aujourd'hui, les conditions économiques difficiles auxquelles sont confrontés de nombreux États de l'aire de répartition des éléphants, et le besoin de fonds pour maintenir les efforts de conservation, appellent à un nouvel examen de cette option dans le but de trouver une solution plus permanente au double problème du financement de la conservation des éléphants et du traitement des stocks d'ivoire croissants. Il existe une série de mécanismes de financement orientés vers la conservation de la biodiversité qui offrent des possibilités de compensation à long terme. Des informations supplémentaires sur les options de financement peuvent être trouvées dans l'Initiative de financement de la biodiversité du PNUE<sup>8</sup> qui détaille une série d'options de financement non couvertes ici, telles que les taxes touristiques.

---

<sup>2</sup> Coulibaly, B.S., Gandhi, D. and L. Senbet (2019), *Is sub-Saharan Africa facing another systemic sovereign crisis?*, Policy Brief, Africa Growth Initiative at Brookings, April.

<sup>3</sup> Coulibaly, B.S., Gandhi, D. and L. Senbet (2019), *Is sub-Saharan Africa facing another systemic sovereign crisis?*, Policy Brief, Africa Growth Initiative at Brookings, April.

<sup>4</sup> ADBG (2022), op. cit. pp. 49-56.

<sup>5</sup> Voir Cop19 Doc 62.2.2 Soumis par le Kenya.

<sup>6</sup> B. Arthur (1988), *Self-reinforcing mechanisms in economics*. In *The Economy as an Evolving Complex System*. Santa Fe Institute Studies in the Sciences of Complexity, Addison-Wesley Publishing Company.

<sup>7</sup> CITES Doc. 10.46 Annex, p. 683 <https://cites.org/sites/default/files/eng/cop/10/doc/E10-44to46.pdf>.

<sup>8</sup> <https://www.biofin.org/finance-solutions>.

## Financement mondial de la conservation de la biodiversité

Si l'on regarde d'abord le contexte général, la principale source de financement de la conservation de la biodiversité est de nature publique. Selon une estimation récente,<sup>9</sup> les sources publiques sont à la source de 80 à 85 % du financement total de la conservation de la biodiversité, les gouvernements nationaux fournissant 54 à 60 % (entre 75 et 78 milliards de dollars US, voir le tableau 1 ci-dessous). Les investissements publics comprennent également les infrastructures naturelles (principalement les programmes de conservation des bassins versants, pour un montant de 27 milliards USD) et l'aide publique au développement (4 à 9 milliards USD). Les financements issus de partenariats public-privé représentent 11,2% (11-16 milliards USD par an). Les sources strictement privées fournissent 8,4 %, soit 8-12 milliards USD. Ces chiffres sont loin de couvrir les besoins réels de financement, puisque l'écart entre ces investissements et les besoins a été estimé à 598-824 milliards USD par an.<sup>10</sup>

**Tableau 1**  
**Finance for biodiversity (billion USD)**

	low	high	%	
<b>Total</b>	<b>125</b>	<b>143</b>	<b>100.0</b>	
Governmental budgets and taxation	75	78	54.5	
Natural infrastructure	27	27	18.9	80.4
Official development assistance (ODA)	4	10	7.0	
Biodiversity offsets	6	9	6.3	
Green financial products	4	6	4.2	11.2
Nature-based solutions and carbon markets	1	1	0.7	
Sustainable supply chains	6	8	5.6	8.4
Philanthropy and conservation NGOs	2	4	2.8	

Source: Deutz, et al. 2020.

Les estimations des investissements dans la conservation de la biodiversité contrastent fortement avec les estimations de la valeur des "services environnementaux" fournis par des écosystèmes sains, qui risquent de disparaître.

Une étude récente de la Banque Mondiale a estimé que la perte de biodiversité mesurée en termes de PIB pourrait s'élever à 2,7 mille milliards de dollars US par an d'ici 2030.<sup>11</sup> Les méthodes d'évaluation qui sous-tendent ces estimations ne sont pas complètes et ne peuvent être considérées que comme des approximations des valeurs réelles, mais elles montrent la différence entre les investissements et les pertes potentielles et illustrent de manière convaincante un écart important entre ce qui est nécessaire et ce qui est fait.

<sup>9</sup> Deutz, A., Heal, G. M., Niu, R., Swanson, E., Townshend, T., Zhu, L., Delmar, A., Meghji, A., Sethi, S. A. and Tobin de la Puente, J. (2020). *Financing Nature: Closing the global biodiversity financing gap*, The Paulson Institute, The Nature Conservancy, and the Cornell Atkinson Center for Sustainability.

<sup>10</sup> Ibid., p. 15.

<sup>11</sup> Johnson, J.A., G. Ruta, U. Baldos, R. Cervigni, S. Chonabayashi, E. Corong, O. Gavryliuk, J. Gerber, T. Hertel, C. Nootenboom, S. Polasky (2021), *The Economic Case for Nature: A Global Earth-Economy Model to Assess Development Policy Pathways*. World Bank, Washington, DC. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/35882> License: CC BY 3.0 IGO."

Deux crises consécutives du côté de l'offre depuis 2020 (les confinements liés à la pandémie COVID-19 et le conflit en Ukraine) ont exposé les budgets publics à une fragilité financière accrue, à une réduction du revenu national, à une augmentation des dépenses de santé et de soutien économique, à la volatilité des prix et à une incertitude accrue ayant un impact sur la marge de manœuvre des gouvernements. En raison de l'inflation et de l'incertitude les perspectives de croissance économique pour les années à venir ne sont pas optimistes.<sup>12</sup> Malgré cela, il y a des raisons de penser que les fonds publics continueront très probablement à être, au niveau mondial, la source de financement la plus importante pour la biodiversité. Il en va différemment pour de nombreux pays en développement qui, en raison de restrictions budgétaires, ont tendance à s'appuyer plus fortement sur l'aide au développement pour financer la conservation. Les infrastructures naturelles et la conservation étant des biens publics, la plupart des investissements tendent à être de nature publique dans les pays développés qui reçoivent une part réservée des budgets publics. Comme la conservation englobe des valeurs qui ne sont pas facilement évaluées ou échangées par les marchés, les sources de financement privées ont tendance à être plus rares.

Il n'existe pas d'estimation officielle du montant budgétaire nécessaire au financement de la conservation des populations d'éléphants dans les États de l'aire de répartition. En se basant sur une règle empirique de 200 dollars US par kilomètre carré pour gérer efficacement les zones protégées, une estimation brute indique que l'investissement annuel pour la conservation nécessaire pour l'ensemble de l'aire de répartition de l'éléphant d'Afrique serait d'environ 626,4 millions de dollars US (voir tableau 2 ci-dessous).<sup>13</sup> Pour l'aire de répartition des éléphants d'Asie, il serait d'environ 88 millions de dollars US (voir le tableau 3 ci-dessous). Dans ce qui suit, certains des mécanismes ayant un potentiel pour le financement de la conservation des éléphants sont explorés.<sup>14</sup>

#### *i. Le Fonds pour l'environnement mondial*

Une option de financement possible pour l'élimination non commerciale de l'ivoire est le Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Bien que la CITES ne figure pas parmi les cinq conventions pour lesquelles le FEM constitue un mécanisme financier, cela ne semble pas exclure le FEM comme mécanisme de financement. Son mandat a été étendu à des cadres environnementaux mondiaux ne relevant pas du FEM (tel que le Protocole de Montréal)<sup>15</sup> et inclut la conservation, ce qui concorde avec l'élimination de l'ivoire et la conservation des éléphants. L'accès au financement par le FEM a déjà été exploré à la CITES, mais pas pour un projet spécifique.<sup>16</sup>

"Les projets du FEM peuvent être proposés par les gouvernements, les institutions nationales, les communautés locales, les organisations non gouvernementales (ONG), les agences scientifiques internationales et les entreprises du secteur privé dans un pays éligible."<sup>17</sup> La conservation de la

---

<sup>12</sup> IMF, World Economic Outlook, October, 2022, <https://www.imf.org/en/Publications/WEO/Issues/2022/10/11/world-economic-outlook-october-2022>.

<sup>13</sup> Cette règle empirique est extraite du plan actuel de gestion des éléphants du Zimbabwe, p. 14 ([https://www.cms.int/sites/default/files/document/cms\\_nlp\\_zwe\\_plan\\_elephant\\_2021.pdf](https://www.cms.int/sites/default/files/document/cms_nlp_zwe_plan_elephant_2021.pdf)).

<sup>14</sup> Une revue de ces mécanismes se trouve dans Kramer, R (2022), *Mobilizing Sustainable Finance for African Elephant Conservation. Paper prepared for the Secretariat of the Convention on International Trade in Endangered Species of Wild Fauna and Flora (CoP19 Inf.14)*.

<sup>15</sup> Le mandat du FEM (13<sup>e</sup> paragraphe) stipule que "bien que le FEM ne reçoive pas d'orientation du Protocole de Montréal, par le biais d'un protocole d'accord entre les Secrétariats respectifs du FEM et du Fonds multilatéral pour la mise en œuvre du Protocole de Montréal, le FEM suit les priorités de politique et de programmation du Comité exécutif du Secrétariat du Fonds multilatéral".

<sup>16</sup> Voir le rapport SC36, paragraphe 18, <https://cites.org/sites/default/files/eng/com/sc/36/E36-SumRep.pdf>; Notification du Secrétariat: <https://cites.org/sites/default/files/eng/notif/2012/E037.pdf>. In the past CITES Parties have discussed whether the MOU with CBD should include CITES project proposals for GEF funding.

<sup>17</sup> Selon la Conservation Finance Alliance, <https://www.conservationfinance.info/s/The-Global-Environment-Facility.doc>.

biodiversité fait partie du mandat du FEM, qui a spécifiquement financé la conservation des espèces menacées dans le cadre de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB).

Entre 2014 et 2018, la sixième reconstitution des ressources du Fonds (FEM-6) a permis d'acheminer environ 80 millions de dollars US vers son Programme 3 : prévenir l'extinction des espèces menacées connues, attirant 300 millions de dollars supplémentaires en cofinancement.<sup>18</sup> En général, ces fonds du FEM ne sont disponibles que pour les pays qui sont Parties à des traités associés, en l'occurrence la CDB. Il faudrait envisager de diriger les fonds du FEM vers les États de l'aire de répartition des éléphants qui détiennent des stocks d'ivoire, s'ils acceptent de détruire ces stocks. Étant donné que la plupart d'entre eux, si ce n'est tous, sont parties à la CDB, ils sont éligibles au financement du FEM. Cependant, le financement du FEM est généralement consacré aux avantages mondiaux, laissant les objectifs nationaux à d'autres options de financement, de sorte qu'un flux de financement mixte pourrait être nécessaire.

L'inconvénient de cette option est que les niveaux de financement du FEM sont généralement insuffisants pour fournir toutes les ressources et le budget nécessaires aux pays en développement pour gérer leurs aires protégées et améliorer la biodiversité.<sup>19</sup> Comme indiqué plus haut, pour combler le déficit actuel en matière de dépenses de conservation, il faudrait multiplier par cinq à sept les dépenses consacrées à la conservation de l'environnement. Une augmentation plus décisive des fonds du FEM, nécessaire pour combler le déficit de financement de la biodiversité, pourrait grandement contribuer à la conservation d'espèces ambassadrices, telles que les éléphants, qui sont retrouvés sur la majeure partie du continent africain et sont présents dans de nombreux pays asiatiques.

## ii. Échanges dette-nature

Les échanges dette-nature (DNS) constituent une autre source potentielle de financement. Il s'agit de transactions financières dans lesquelles une partie de la dette extérieure d'un pays en développement est annulée en échange d'investissements locaux dans des mesures convenues de conservation de l'environnement.<sup>20</sup> Ainsi, une partie de la dette extérieure des États africains et asiatiques de l'aire de répartition pourrait être annulée en échange de leur engagement à détruire les stocks d'ivoire et à investir dans la conservation des éléphants. Cela aurait l'avantage de traiter simultanément deux problèmes endémiques aux pays en développement : l'allègement de la dette et la nécessité d'accroître les investissements dans la conservation de la biodiversité.<sup>21</sup>

Le plus grand avantage des échanges dette-nature est qu'ils n'obligent pas les pays à accepter une dette supplémentaire. Étant donné le niveau élevé de la dette qui existe actuellement dans de nombreux pays en développement, cette option offre de grandes opportunités financières. Par exemple, la dette extérieure totale des États africains de l'aire de répartition des éléphants s'élevait en moyenne à 645 milliards de dollars US en 2017-2020, pour un coût annuel d'environ 60 milliards de dollars US par an. En 2020, première année de la pandémie, le service annuel de la dette a atteint 69,2 milliards de dollars US. La dette est concentrée dans la région, l'Afrique du Sud représentant 50% du total des intérêts payés annuellement et 26% de la dette totale. Comme nous l'avons vu plus haut, une approximation de l'investissement nécessaire à la conservation de l'aire de répartition de l'éléphant d'Afrique, en utilisant une règle empirique de 200 dollars US par km<sup>2</sup>, donne une estimation de 626 millions de dollars US par an, soit moins de 1% du service de la dette payé en 2020 (voir le tableau 2 ci-dessous). Le pourcentage par région varierait en

---

<sup>18</sup> Le programme était focalisé sur un ensemble de pays d'Afrique subsaharienne et d'Asie et visait à : a) renforcer la législation nationale, les institutions et l'application de la loi afin de réduire le braconnage ; b) renforcer la surveillance scientifique de la faune, l'éducation et la sensibilisation ; et c) réduire la demande de produits illégaux de la faune.

<sup>19</sup> Voir BIOFIN (2018), *The Biodiversity Finance Initiative Workbook*.

[www.biofin.org/sites/default/files/content/publications/workbook\\_2018/index.html](http://www.biofin.org/sites/default/files/content/publications/workbook_2018/index.html).

<sup>20</sup> Visser, D. R. and G. A. Mendoza (1994), Debt-for-Nature Swaps in Latin America, in *Journal of Forestry*, **92** (6): 13–6.

<sup>21</sup> OECD (2007), *Lessons Learnt from Experience with Debt-for-Environment Swaps in Economies in Transition*, Organization for Economic Cooperation and Development, Paris; UNDP, Debt for Nature Swaps, <http://www.undp.org/content/sdfinance/en/home/solutions.html>.

fonction des niveaux d'endettement actuels et de la taille de leur aire de répartition. Si un programme d'échange dette-nature pouvait être établi, par exemple, sur la base de 2% du service de la dette annuel total payé par les Etats africains de l'aire de répartition en 2020, cet instrument pourrait libérer près de 1 385 millions de dollars US par an pour financer les efforts de conservation des éléphants, fournissant plus de 400 dollars US par km<sup>2</sup> d'aire de répartition.

Tableau 2

**African Elephant conservation: estimated funding requirements and debt service**

<b>Region</b>	<b>Range area (sq. km)</b>	<b>Required investment (million US\$ per year) *</b>	<b>Debt service on external debt (million US\$ per year) **</b>	<b>Required investment as % of debt service</b>
Central Africa	783,085	157	3,853	4.1
Eastern Africa	880,648	176	7,878	2.2
West Africa	142,500	29	13,381	0.2
Southern Africa	1,325,998	265	44,125	0.6
<b>Total African range</b>	<b>3,132,231</b>	<b>626</b>	<b>69,237</b>	<b>0.9</b>

Primary sources: Debt figures from World Bank, International Debt Statistics; Elephant population and range area figures from the African Elephant Status Report, 2016.

Notes:

Data on debt does not include Equatorial Guinea, Namibia and South Sudan.

\* Applying a rule-of-thumb of 200 US\$ per sq. km

\*\* For the year 2020

En appliquant la même règle pour estimer l'investissement nécessaire à la conservation de l'aire de répartition des éléphants d'Asie (en utilisant la même règle empirique de 200 dollars US par km<sup>2</sup>), on obtient 88 millions de dollars US par an, soit une fraction minuscule (0,05%) du service de la dette payé en 2020 (voir tableau 3 ci-dessous). Bien sûr, l'état hautement fragmenté de l'aire de répartition des éléphants d'Asie implique des enjeux et des coûts de conservation différents de ceux de l'aire de répartition africaine, qui devraient être déterminés et détaillés davantage lors du développement d'un mécanisme financier.

Tableau 3

**Asian Elephant conservation: estimated funding requirements and debt service**

Region	Range area (sq. km)	Required investment (million US\$ per year) *	Debt service on external debt (million US\$ per year) **	Required investment as % of debt service
Bangladesh	1,800	0.4	3,866.7	0.01
Bhutan	1,500	0.3	58.3	0.51
Cambodia	40,000	8.0	1,488.0	0.54
India	110,000	22.0	76,238.9	0.03
Indonesia	105,000	21.0	67,411.0	0.03
Lao PDR	20,000	4.0	1,033.7	0.39
Myanmar	115,000	23.0	587.5	3.91
Nepal	2,500	0.5	275.2	0.18
Sri Lanka	15,000	3.0	5,223.3	0.06
Thailand	25,000	5.0	16,832.7	0.03
Vietnam	3,000	0.6	16,358.0	0.00
<b>Total Asian range</b>	<b>438,800</b>	<b>88</b>	<b>189,373</b>	<b>0.05</b>

Primary sources: Debt figures from World Bank, International Debt Statistics; Asian Elephant population and range area figures from Sukumar, R (2006): A brief review of the status, distribution and biology of wild Asian elephants. *Int. Zoo Yb.* (2006) 40: 1–8

Notes:

Data excludes China and Malaysia

\* Applying a rule-of-thumb of 200 US\$ per sq. km

\*\* For the year 2020

Concevoir un programme d'échange dette-nature représentant un multiple positif du ratio dette-investissement renforcerait les incitations à la conformité et multiplierait les effets positifs sur la réduction de la dette. Cela permettrait aux échanges dette-nature d'agir simultanément comme un véritable mécanisme d'allègement de la dette, par exemple en annulant "X" points de dette pour chaque point d'investissement effectivement réalisé dans la conservation des éléphants, l'élimination non commerciale des stocks d'ivoire et l'amélioration du conflit homme-éléphant. En outre, ce type de solution ne serait pas un acte d'altruisme mais de justice environnementale, par lequel les pays développés riches paieraient leur dette écologique accumulée en finançant la conservation en Afrique et en Asie.<sup>22</sup>

En ce qui concerne les inconvénients, il convient de mentionner que : 1) il ne s'agit pas vraiment d'argent « nouveau » , mais d'une remise sur des ressources déjà engagées, utilisée comme une incitation à modifier l'affectation des investissements publics ; 2) la dette peut ne pas être durable ; et 3) la dette peut avoir des origines frauduleuses. Dans un exemple récent, il a été proposé à l'Argentine que la mise en œuvre d'un programme d'échange dette-nature soit certifié par un organisme indépendant de la société civile sanctionnant la légitimité de la dette acquise.<sup>23</sup>

<sup>22</sup> Paredis, E., G. Goeminne, W. Vanhove, F. Maes, and J. Lambrecht (2008), *The Concept of Ecological Debt: its Meaning and Applicability in International Policy*, Academia Press, Gent.

<sup>23</sup> AVAAZ (2020), *DeudaXDeuda*. Una propuesta pospandemia para resolver las deudas soberanas y ecológicas, con miras a una transición justa en la Argentina.

### *iii. Renforcer l'espace fiscal : Droits de tirage spéciaux*

Une autre option financière pourrait être mise en œuvre par le biais d'une allocation dédiée de droits de tirage spéciaux (DTS) par le Fonds Monétaire International (FMI) pour financer ou soutenir directement les efforts de conservation des États de l'aire de répartition des éléphants d'Afrique et d'Asie. Cette option pourrait, en principe, être utilisée en combinaison avec d'autres mécanismes de financement. Les droits de tirage spéciaux sont des actifs de réserve internationaux qui servent d'unité de compte au FMI. Ils ne peuvent être utilisés directement dans les transactions du marché (puisque'ils ne sont pas une monnaie, ni une créance sur le FMI), mais les pays qui détiennent des droits de tirage spéciaux peuvent les échanger contre des devises fortes, au prix d'un taux d'intérêt fixé par le FMI.<sup>24</sup> En théorie, les pays détenteurs de DTS pourraient contribuer à un Fonds mondial qui transfère les droits de tirage spéciaux aux pays qui participent au mécanisme. L'allocation de droits de tirage spéciaux a été utilisée tout récemment pour alléger la charge financière créée par la pandémie de COVID-19 et a été proposée comme mécanisme pour faire face aux vulnérabilités liées au changement climatique.<sup>25</sup>

Les droits de tirage spéciaux ont toujours été considérés comme des instruments permettant d'assurer la stabilité de la balance des paiements, l'objectif principal du FMI, tandis que le financement de projets de développement concrets était la tâche de la Banque Mondiale. En tant que tel, le FMI a normalement conditionné l'aide financière à court terme aux États dans le besoin, visant des objectifs de stabilisation, et à une discipline financière et fiscale très stricte. Les droits de tirage spéciaux sont les dernières ressources disponibles pour permettre aux pays d'élargir leur marge de manœuvre budgétaire, en augmentant essentiellement la capacité de dépenses à investir dans des secteurs spécifiques. Il n'y a aucune raison pour que les mécanismes financiers visant des objectifs à court terme ne puissent pas être utilisés pour la conservation, si les règles appropriées pour maintenir la continuité et la discipline sont mises en place. L'investissement dans la conservation de la biodiversité est une question de maintien des services et opérations publics.

En "donnant" des droits de tirage spéciaux au FMI, les pays développés pourraient contribuer à un fonds (hébergé, par exemple, par la Banque Africaine de Développement ou la Banque Asiatique de Développement) qui serait réapprovisionné chaque année. Ce faisant, les pays à revenu élevé paieraient leur propre dette écologique en contribuant au fonds pour la conservation des éléphants. De cette façon, les ressources dédiées aux investissements dans la conservation des éléphants et à l'élimination non commerciale des stocks d'ivoire pourraient offrir aux pays disposant de ressources la possibilité d'accroître les investissements publics à des taux d'intérêt très bas, sans drainer les ressources rares d'autres fonctions essentielles (éducation, santé) et sans compromettre les équilibres budgétaires.

### *iv. Paiement des services environnementaux*

Comme mentionné ci-dessus, on estime que les fonctions environnementales assurées par la biodiversité contribuent à l'économie mondiale à hauteur de milliers de milliards de dollars. La comptabilisation de la valeur économique de ces fonctions naturelles n'est pas une tâche aisée et les estimations sont incomplètes et incertaines, mais il est clair que même les estimations de milliers de milliards de dollars représentent la limite inférieure des services qui sont absolument fondamentaux pour l'économie humaine. Les programmes de paiement des services écosystémiques (ou environnementaux) sont sous forme des transferts directs d'argent, normalement mis en œuvre par des organismes publics, à des propriétaires fonciers, des organisations et d'autres entités en échange de la fourniture de ces services. Ces programmes ont connu une croissance importante au cours des deux dernières décennies, en termes de nombre de projets, de couverture géographique et de montant des financements. En 2018, on comptait

---

<sup>24</sup> <https://www.brettonwoodsproject.org/2021/12/what-are-special-drawing-rights-sdrs/>

<sup>25</sup> Voir par exemple, Jensen, L. (2021), *An Unprecedented Opportunity to Boost Finance for Development, The Upcoming Special Drawing Rights Allocation*, UNDP Global Policy Brief, Development Futures Series.

550 programmes de paiements pour services écosystémiques fournissant 36 à 42 milliards de dollars US par an.<sup>26</sup>

Un exemple marquant basé sur ce concept est le programme de paiements des services environnementaux du Costa Rica. Lancé en 1997, c'est un mécanisme financier de l'État, destiné à améliorer et protéger les zones forestières existantes et à en développer de nouvelles. Il s'agit d'un programme volontaire sous forme de paiements directs pluriannuels (5 ou 10 ans) aux propriétaires fonciers, pour financer des projets de protection des forêts, de reboisement et de systèmes agroforestiers, en reconnaissance des services environnementaux fournis par des forêts saines : séquestration du carbone, protection de la biodiversité, conservation de l'eau et beauté des paysages.<sup>27</sup> Le programme a progressivement inclus des objectifs parallèles de réduction de la pauvreté et d'égalité des sexes, et a couvert 1,3 million d'hectares et bénéficié à plus de 18 000 familles.<sup>28</sup>

En 2020, les paiements par hectare se situaient entre 18 et 73 dollars US par an, en fonction des services fournis. Les paiements sont déterminés en fonction des utilisations alternatives possibles (principalement, la production de bétail), de sorte que le manque à gagner en choisissant la conservation est compensé.<sup>29</sup> Dans le cas des projets de conservation, le paiement total est programmé tout au long de la durée du projet, avec 50% la première année, 20% la deuxième et 10% les trois années suivantes. Le programme, mis en œuvre par l'intermédiaire de l'agence FONAFIFO (Fonds National de Financement des Forêts, en espagnol), est financé par une taxe de 3,5% sur les ventes d'hydrocarbures. Il a également reçu un financement du gouvernement norvégien, ainsi qu'un prêt non récupérable de 30 millions de dollars US du FEM et une contribution spéciale de 10 millions de dollars US de la Banque Mondiale.<sup>30</sup>

Ce programme a connu un grand succès en termes d'impact environnemental et social. Son succès peut également être attribué à l'environnement institutionnel stable, transparent et efficace du pays. Un inconvénient évident est sa dépendance à l'égard des dépenses fiscales, ce qui signifie qu'en l'absence d'un financement international privé supplémentaire, l'État supporte l'essentiel de la charge financière.

#### v. *Compensations carbone*

Les compensations carbone sont des réductions d'émissions de gaz à effet de serre (GES) (ou des augmentations du stockage de carbone, par exemple par la restauration de forêts) qui compensent les émissions de CO<sub>2</sub> ou d'autres gaz à effet de serre (GES) se produisant ailleurs. Un crédit carbone est un instrument transférable, certifié comme représentant une réduction des émissions de GES (généralement une tonne d'équivalent CO<sub>2</sub>) par un gouvernement ou un autre organisme de certification. Un acheteur achète ce crédit pour revendiquer la réduction des GES comme la sienne, afin, par exemple, d'atteindre des objectifs de réduction des GES.

Dans la plupart des cas, les crédits carbone sont produits dans le cadre de projets spécifiques présentant un important potentiel de réduction des GES, comme les énergies renouvelables ou pour éviter la déforestation. Les crédits de carbone fonctionnent sous les auspices de programmes de compensation spécifiques, des institutions qui fixent les normes permettant de garantir la qualité des compensations (dont le mécanisme de développement propre des Nations unies est le pionnier). Ces programmes sont gérés à

---

<sup>26</sup> Salzman, J, G. Bennet, N. Carroll, A. Goldstein, and M. Jenkins (2018), The global status and trends of Payments for Ecosystem Services. *Nature Sustainability*, 1, 136-144.

<sup>27</sup> La pageweb officielle peut être consulté ici (en espagnol): <https://www.fonafifo.go.cr/es/servicios/pago-de-servicios-ambientales/>.

<sup>28</sup> Voir <https://www.presidencia.go.cr/comunicados/2020/10/programa-tico-de-pago-por-servicios-ambientales-gana-premio-global-de-accion-climatica-de-naciones-unidas/>.

<sup>29</sup> Murillo, C. (2011), Costa Rica: fiscal policy and payment for environmental services, in Nadal, A., *Macroeconomic Policies, Livelihoods and Sustainability*, Policy Matters, Issue 18, November, IUCN Commission for Environmental, Economic and Social Policy.

<sup>30</sup> Ibid.

la fois par des gouvernements (programmes de conformité) et par des ONG (programmes volontaires).<sup>31</sup> Afin d'éviter un double comptage, les compensations carbone doivent s'ajouter aux réductions nationales d'émissions de GES auxquelles les pays se sont déjà engagés dans le cadre de l'Accord de Paris, afin de garantir que les réductions de GES ne soient pas ensuite réclamées par le pays qui les transfère.

D'importantes initiatives de compensation carbone existent dans l'aire de répartition de l'éléphant d'Afrique, développées autour de projets de conservation des forêts. L'Initiative pour la Forêt d'Afrique Centrale (CAFI), établie en 2015, est un partenariat entre une coalition de neuf pays donateurs, six pays africains<sup>32</sup> et leurs agences gouvernementales respectives. Elle a transféré 115 millions de dollars US sur un total de 502,3 millions de dollars US engagés pour la conservation des forêts et la capture du carbone. De son côté, le Gabon s'est également associé à une entreprise privée, l'African Conservation Development Group, pour développer un vaste projet de foresterie, d'agriculture et d'écotourisme dans la région de Grande Mayumba, en utilisant également des crédits carbone.<sup>33</sup>

Les compensations de carbone ont été critiquées pour leur inefficacité à réduire les émissions de GES, car elles permettent la poursuite d'activités à fortes émissions. Elles peuvent "verrouiller" des émissions plus élevées à long terme et peuvent être basées sur des réductions surestimées.<sup>34</sup> Elles pourraient également créer des incitations néfastes en décourageant une future réglementation plus ambitieuse, car les développeurs de projets ne seraient pas en mesure de financer des projets par la vente de compensations puisque la future réglementation implique que ces réductions ne sont plus supplémentaires.<sup>35</sup> Enfin, dans le cas particulier de la conservation des forêts, il y a la question de la pérennité, c'est-à-dire le risque de déforestation future.<sup>36</sup> Tous ces inconvénients potentiels peuvent affecter la capacité des projets basés sur les crédits carbone à attirer des investisseurs potentiels et augmenter le coût et la complexité des mécanismes de contrôle de la qualité.

Les compensations de carbone ne sont pas directement liées à la conservation des éléphants, mais bien conçues, elles pourraient au moins (dans l'état actuel de nos connaissances) profiter aux éléphants de forêt. Dans leur quête de nourriture dans la forêt tropicale, les éléphants de forêt consomment et écrasent la végétation basse et réduisent la densité des jeunes arbres, ce qui augmente les avantages pour les arbres restants. En favorisant la croissance d'arbres plus hauts et plus grands, l'activité des éléphants de forêt augmente considérablement le carbone capturé dans la biomasse. Une étude récente estime que la valeur actuelle totale des services de capture du carbone par les éléphants de forêt pourrait dépasser 150 milliards de dollars US par an (à 25 dollars US par tonne).<sup>37</sup> Ce concept ne peut pas être facilement étendu aux éléphants de savane, mais il mérite d'être considéré pour les éléphants d'Asie.

---

<sup>31</sup> Les compensations de carbone sont différentes du cadre REDD+, qui repose sur l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies ou de plans d'action nationaux visant à réduire les émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts. Dans le cadre de REDD+, les actions doivent prouver qu'elles sont nouvelles, additionnelles et prévisibles (axées sur les résultats), ce qui permet aux pays de demander et d'obtenir des paiements pour le piégeage des gaz à effet de serre. (<https://unfccc.int/topics/land-use/workstreams/redd/what-is-redd>).

<sup>32</sup> La République centrafricaine, la République démocratique du Congo (RDC), la République du Cameroun, la République du Congo, la République de Guinée équatoriale et la République du Gabon.

<sup>33</sup> Voir: <https://afcondev.com/grande-mayumba>.

<sup>34</sup> Broekhoff, D., Gillenwater, M., Colbert-Sangree, T., and Cage, P. (2019), "Securing Climate Benefit: A Guide to Using Carbon Offsets." Stockholm Environment Institute & Greenhouse Gas Management Institute. [Offsetguide.org/pdf-download/](http://offsetguide.org/pdf-download/); Schneider, L. (2009). Assessing the additionality of CDM projects: practical experiences and lessons learned. *Climate Policy*, 9(3). 242–54. DOI: 10.3763/cpol.2008.0533.

<sup>35</sup> Wara, M. and Victor, D. G. (2008). A Realistic Policy on International Carbon Offsets. Program on Energy and Sustainable Development Working Paper, 74. Stanford University, Stanford, CA. [http://pesd.stanford.edu/publications/a\\_realistic\\_policy\\_on\\_international\\_carbon\\_offsets/](http://pesd.stanford.edu/publications/a_realistic_policy_on_international_carbon_offsets/).

<sup>36</sup> Murray, B. C., Galik, C. S., Mitchell, S. and Cottle, P. (2012). Alternative Approaches to Addressing the Risk of Non-Permanence in Afforestation and Reforestation Projects under the Clean Development Mechanism. Nicholas Institute for Environmental Policy Solutions, Duke University.

<sup>37</sup> Chami, R. C. Fullenkamp, T. Cosimano, and F. Berzaghi (2020) *The secret work of elephants*, Finance & Development, December 2020.

## vi. Obligations vertes

Les obligations vertes sont un mécanisme d'emprunt actuellement en plein essor.<sup>38</sup> Sur une période allant de leur apparition en 2007 jusqu'à la fin de 2021, elles ont été vendues pour la somme astronomique de 1 800 milliards de dollars US.<sup>39</sup> Elles sont devenues un instrument courant d'emprunt d'argent lié à des objectifs environnementaux par les gouvernements et les entreprises. Par exemple, en 2021, la Commission européenne a annoncé son intention d'émettre jusqu'à 250 milliards d'euros d'obligations vertes dans le cadre du plan de relance de l'UE contre le coronavirus.<sup>40</sup>

Il n'existe pas de définition standard de ce qui constitue une obligation verte. En principe, une obligation est un actif financier à revenu fixe, utilisé par les États, les entreprises ou toute autre entité pour contracter des prêts auprès du public, en offrant un intérêt régulier (le taux d'intérêt nominal) et en s'engageant à rembourser l'intégralité du prêt à une certaine date future (la date d'échéance). À partir de là, l'émetteur dispose d'une grande souplesse pour définir la nature *verte* réelle de l'obligation, c'est-à-dire le type d'engagement environnemental du projet associé à l'instrument. Les *obligations durables* sont une variante des obligations vertes, principalement utilisées par les banques de développement pour financer des projets de développement durable sur les marchés émergents. Les obligations de durabilité ont émis 184 milliards de dollars US de dette en 2021, soit une augmentation de 149 % par rapport à 2020.<sup>41</sup>

Le principal inconvénient des obligations est qu'elles impliquent une dette réelle à des taux d'intérêt élevés. Les obligations sont normalement conçues pour attirer des sources d'investisseurs non conventionnels qui sont prêts à accepter un risque plus élevé. En général, les marchés obligataires suivent les niveaux de risque des pays fixés par les agences de notation. Si l'on reprend les conclusions de Flammer (2020) sur les obligations vertes d'entreprises, pour que celles-ci deviennent un mécanisme de financement attrayant pour les pays de l'aire de répartition des éléphants, ces derniers doivent convaincre les investisseurs de leur engagement fort en faveur de la durabilité et attirer des investisseurs prêts à échanger des rendements financiers contre des avantages environnementaux.

En outre, les obligations vertes peuvent être une forme « d'écoblanchiment », en l'absence de normes de mesure et de transparence, et n'ont pas encore apporté de véritable valeur de conservation.<sup>42</sup> La croissance spectaculaire des obligations vertes soulève inévitablement la suspicion, comme pour tout autre type d'instrument financier négocié sur les marchés secondaires, de fortes forces spéculatives sous-jacentes au marché.

## vii. Fonds privés

Deutz et al<sup>43</sup> ont estimé que le mécénat privé alloue entre 1,7 et 3,5 milliards de dollars US par an à des projets de conservation dans le monde entier. Bien que cette source de financement ne soit pas considérée comme suffisamment importante pour contribuer de manière significative à combler le déficit de financement de la biodiversité, elle a été reconnue à juste titre comme "hautement catalytique pour mobiliser les flux financiers du secteur privé".

---

<sup>38</sup> Morgan Stanley, 2017. Behind the green bond boom. Morgan Stanley, October 11.

<sup>39</sup> Green Bond Boom Sees Issuances Double to \$621 Billion, Bloomberg NEF, March 8, 2022, <https://about.bnef.com/blog/green-bond-boom-sees-issuances-double-to-621-billion/>

<sup>40</sup> "EU commission to issue 250 billion euros in green bonds," AP News, September 7, 2021. <https://apnews.com/article/business-environment-and-nature-european-commission-d760ce592b98b950c93eae724891d43>

<sup>41</sup> Voir la note 41.

<sup>42</sup> Voir par exemple: Baker-McKenzie, 2019, Critical challenges facing the Green bond market, International Financial Law Review, October-November, pp. 22-25; Guigiale, M. (2018), Pro's and Con's of Green Bonds, OMFIF's The Bulletin (September 2018).

<sup>43</sup> Op. cit., p. 17.

Par exemple, les fonds fiduciaires et fonds privés ont joué un rôle décisif en complétant et en catalysant les ressources pour la conservation de la biodiversité en Afrique. Une étude réalisée en 2009 a recensé plus de 280 organisations non gouvernementales travaillant à la conservation de la faune et de la flore sauvages en Afrique subsaharienne, dépensant environ 130 millions de dollars US par an et apportant "un certain niveau de soutien à environ 14% des zones protégées du continent".<sup>44</sup> La contribution actuelle est certainement beaucoup plus importante.

Le principal attrait du mécénat privé pour la conservation des éléphants est bien sûr le compromis exprimé entre les retours financiers et les bénéfices de la conservation. C'est précisément ce qui donne à ce type de financement un pouvoir catalyseur pour mobiliser des fonds plus importants et des ressources du secteur privé. Leur rôle dans les projets de partenariat public-privé peut être crucial, en particulier pour les phases de démarrage, car leur expertise en matière de collecte de fonds peut servir de passerelle entre les projets de conservation et les capitaux privés ailleurs dans le monde. En revanche, les fonds privés sont en général peu importants (par rapport aux autres sources de financement) et dispersés, et leurs objectifs peuvent ne pas être naturellement en adéquation avec ceux des États de l'aire de répartition.

### *viii. Fonds mixtes public-privé*

Une ressource de fonds mixtes est la Conservation Finance Alliance, qui associe des experts en financement de la conservation à des praticiens et des organisations. L'Alliance s'appuie sur des instruments et des solutions pour gérer les incitations économiques, les politiques et les capitaux pour la conservation. Le secrétariat de la Conservation Finance Alliance est hébergé par la Wildlife Conservation Society (WCS). L'Alliance promeut le financement de la biodiversité tout en fournissant des boîtes à outils et des informations sur les options de financement.

Un exemple de projet de la Conservation Finance Alliance est le Fonds mondial pour les récifs coralliens. Ce fonds est "un véhicule d'investissement pour financer des modèles commerciaux innovants qui augmentent la résilience des récifs coralliens et des communautés qui en dépendent".<sup>45</sup> Il a été créé "en tant que véhicule de financement mixte de 625 millions de dollars sur 10 ans", dans le cadre duquel les projets sont financés initialement par des subventions qui fournissent des ressources pour le transfert de technologie, le renforcement des capacités, le suivi et l'évaluation des projets. Une fois les projets lancés, un fonds d'investissement fournit des capitaux d'investissement ainsi que des garanties et des prêts du Fonds Mondial pour le Climat, de banques multilatérales et d'autres sources. Un partenariat public-privé similaire pourrait être mis à profit pour la conservation des éléphants.

### **3. Remarques finales**

Les impacts combinés des crises de la biodiversité et du climat incluent la perte de services environnementaux, l'augmentation du risque de pandémie et de nombreux autres dommages non comptabilisés qui ont coûté des milliers de milliards de dollars à l'économie mondiale au cours des dernières années.<sup>46</sup> La crise écologique est devenue une priorité existentielle. Il faut maintenant choisir

---

<sup>44</sup> Schofield, K. and D. Brockington (2009), Non-governmental Organisations and African Wildlife Conservation, BWPI Working Paper 80, Brooks World Poverty Institute, University of Manchester.

<sup>45</sup> <https://globalfundcoralreefs.org/how-we-work/>.

<sup>46</sup> Les dix plus grandes catastrophes climatiques de 2017 ont produit des coûts mondiaux allant jusqu'à 170 milliards de dollars américains (Kramer and Wade, 2022, Counting the cost 2021. A year of climate breakdown, Christian Aid, London). Au cours des cinq dernières années (2017-2021), les États-Unis ont connu 89 événements climatiques extrêmes d'un coût de 742,1 milliards de dollars US, soit 34 % du coût total de ce type d'événements depuis 1980 (plus de 2 150 milliards de dollars US) (<https://www.climate.gov/news-features/blogs/beyond-data/2021-us-billion-dollar-weather-and-climate-disasters-historical>). L'effondrement de certaines fonctions des écosystèmes, comme la pollinisation sauvage, les pêcheries marines et les forêts indigènes, pourrait entraîner des pertes de 2 700 milliards de dollars par an d'ici à 2030 (Johnson, J. A. Ruta, G., Baldos, U., Cervigni, R., Chonabayashi, S., Corong, E., Gavryliuk, O., Gerber, J., Hertel, T., Nootenboom, C.,

entre continuer à faire trop peu, trop tard, ou permettre le changement transformateur nécessaire pour protéger la biodiversité et la planète.

La conservation des éléphants est un symbole des défis de la conservation. Des progrès importants ont été réalisés en matière de collaboration internationale et d'efforts coordonnés visant à la conservation dans tous les États de l'aire de répartition. Toutefois, la stagnation et l'incertitude économiques actuelles sont alarmantes, car elles risquent de faire perdre tous les progrès réalisés à ce jour, compte tenu des défis croissants à venir. La conception et les choix politiques pour le financement de la conservation sont complexes et nécessitent plus que jamais un dialogue constant.

Tous les mécanismes financiers examinés présentent des inconvénients, tels que les coûts de transaction découlant de longues négociations, la perte relative de souveraineté dans les décisions concernant l'allocation des ressources de conservation et le risque de mauvaise affectation des fonds. Le développement d'institutions à faible coût de transaction et de mesures adéquates et efficaces sont des éléments clés pour la mise en place de mécanismes efficaces et le développement des opérations.<sup>47</sup> Leur application au cas spécifique de la conservation des éléphants nécessiterait une révision appropriée pour correspondre aux caractéristiques et aux besoins des États de l'aire de répartition.

La conduite de négociations au niveau régional réduirait les coûts de transaction, tandis qu'une position unifiée des États de l'aire de répartition des éléphants, fondée sur l'élimination non commerciale des stocks d'ivoire, renforcerait leur position de négociation. En résumé, les éléphants peuvent constituer une excellente étude de cas sur la manière dont le financement de la biodiversité sera abordé au niveau mondial, compte tenu de la crise actuelle de la biodiversité et des circonstances économiques.

---

<sup>47</sup> Salzman, et al (op. cit).